

Les élus de l'UGICT-CGT prennent acte du projet de décentralisation de l'édition des prêts immobiliers simples en agence.

Si cette décision peut apporter un sentiment d'autonomie immédiate dans le traitement de certains dossiers, les élus de l'UGICT-CGT considèrent néanmoins qu'elle s'inscrit avant tout dans une logique de transfert de charge vers le Réseau.

Or, les agences sont déjà confrontées à un niveau de charge de travail particulièrement élevé, régulièrement remonté par les salariés et les managers du Réseau. Dans ce contexte, il nous apparaît difficilement envisageable d'ajouter de nouvelles tâches administratives et réglementaires liées à l'édition des crédits sans conséquence sur les conditions de travail.

Les élus de l'UGICT-CGT soulignent également une contradiction majeure dans le discours de la Direction. Alors même qu'elle met en avant le développement d'outils et de projets censés alléger la charge de travail dans le Réseau, les évolutions présentées aujourd'hui conduisent, sous couvert de délais de traitement plus rapides, à ajouter de nouvelles tâches et responsabilités aux équipes en agences. Cette logique apparaît profondément antinomique avec les objectifs affichés d'amélioration des conditions de travail et de simplification des activités.

Les élus de l'UGICT-CGT alertent également sur le niveau de responsabilités supplémentaires que cette organisation fera peser sur les managers du Réseau, notamment en matière d'instruction et de validation des dossiers.

Enfin, cette décision suscite également, au-delà du présent projet, des inquiétudes légitimes parmi les salariés des unités centrales concernés par cette activité, qui voient progressivement une partie de leur travail transférée en agence.